



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports maritimes

Question écrite n° 71813

Texte de la question

M. Jean Grenet interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet « d'autoroute de la mer » entre Bayonne et La Rochelle. Il lui demande de bien vouloir lui donner des précisions sur l'état d'avancement de celui-ci.

Texte de la réponse

L'article 11 de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement affirme le caractère prioritaire pour le transport de marchandises du développement du transport fluvial, ferroviaire et maritime, et en particulier du cabotage. L'État souhaite donc encourager la mise en place d'un service de cabotage maritime à courte distance entre les ports de La Rochelle et de Bayonne, distants d'environ 300 km par la mer et 370 km par la route. Cette liaison vise à décharger l'axe A 10-RN 10 des flux, pour partie transférables, de trafic domestique ou local et sera complémentaire des services existants. C'est pourquoi l'État a lancé, fin mars, un appel à manifestation d'intérêt qui a pour but d'identifier les attentes des parties susceptibles d'être intéressées par la mise en place de ce service : opérateurs de services de transport combiné ou de services de shortsea shipping, investisseurs, concepteurs et constructeurs de matériels navigants, opérateurs de manutentions portuaires, entreprises de bâtiment et travaux publics, promoteurs de terminaux et les diverses catégories d'usagers. Cet appel à manifestation d'intérêt doit permettre de préparer le lancement d'un futur appel à projets si des promoteurs sont intéressés par ce type de service. Les ports seront, dans ce cas, étroitement associés à la phase d'étude de cette liaison.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71813

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1621

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5907